

► Information générale

Cours	
Titre	Biodiversité : rôle, menaces, solutions
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO6965
Site StudiUM	
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2022
Type de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Tous les lundi, du 12 septembre au 10 décembre, de 09h00 à 12h00 (cours théoriques magistraux et discussion) B-2482 MIL Sciences pav. B
Charge de travail hebdomadaire	6 heures. Cela peut être de la révision du cours, la lecture dans un livre de référence, la réalisation des travaux, la lecture d'article demandée, etc.

Enseignant(e)	
Nom et titre	Cindy Bouchard, PhD, Chargée de cours
Coordonnées	cindy.bouchard.1@umontreal.ca
Disponibilités	Vous pouvez me contacter via courriel.

Description du cours	
Description simple	Le cours est organisé autour de quatre grands thèmes qui sont essentiels à la biodiversité : (1) Qu'est-ce que la biodiversité, (2) comment définir et mesurer la biodiversité, (3) que sont les menaces de la biodiversité (les facteurs d'extinctions) et (4) que sont les avantages, pour les humains, à conserver la biodiversité (les services écosystémiques).
Description détaillée	Le but du cours est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur l'importance et les menaces de la biodiversité, sur l'aménagement des écosystèmes, les technologies écologiques, l'évaluation des contraintes et des priorités en conservation, sur la vulgarisation des enjeux actuels de conservation, sur l'engagement social et sur les actions bénévoles permettant un engagement concret.
Place du cours dans le programme	Ce cours est réservé aux étudiant.e.s des programmes ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise en environnement et développement durable (avec mémoire) (2-023-1-0) • D.E.S.S. en environnement et développement durable (2-023-1-1) • Maîtrise en environnement et développement durable (avec stage) (2-023-1-2) • Maîtrise en sciences biologiques (2-235-1-0) • Doctorat en sciences biologiques (3-235-1-0)

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

- Fournir aux étudiant.e.s les connaissances se rapportant au vaste domaine de la biodiversité ;
- Fournir une compréhension des menaces et solutions ;
- Apporter un apprentissage pratique et interactif en se focalisant sur de nombreux exemples et des articles scientifiques ;
- Stimuler une appréciation de la biodiversité et de son rôle remarquable
- Initier les étudiant.e.s à la réflexion et à l'élaboration de projets innovants en considérant les possibilités et les contraintes du milieu ;
- Sensibiliser les étudiant.e.s aux divers enjeux sociaux et éthiques entourant la conservation ;
- Initier les étudiant.e.s à l'importance de l'engagement communautaires en conservation que ce soit pour venir en aide à l'environnement, aux animaux ou aux humains ;
- Préparer les étudiant.e.s à poursuivre en recherche ou vers le marché du travail afin que vous puissiez prendre des décisions éclairées au sujet de la politique environnementale et de conservation, du biomédical, de la pêche et la recherche agricole, ainsi que des programmes d'éducation publique.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de :

- Estimer et avoir un point de vue critique sur l'impact d'une perturbation sur la biodiversité et proposer des pistes de solutions ;
- Vulgariser et transmettre les connaissances relatives aux enjeux actuels concernant la conservation des espèces menacées et de leur habitat, la gestions des ressources naturelles, les changements climatiques, l'aménagement du territoire etc ;
- Comprendre l'importance de la sensibilisation, la vulgarisation, de l'engagement communautaire et de la science citoyenne ;
- Comprendre les enjeux sociaux en lien avec la conservation ;
- Diversifier ses points du vue afin d'avoir une vision globale de la problématique.

► Calendrier

Séances	Contenus	Article à lire - Discussion	Évaluations
12 sep 22	Cours 1 : Plan de cours. Définitions		
19 sep 22	Cours 2 : Comment mesurer la biodiversité	Article 1	
26 sep 22	Cours 3 : Dérive génétique. Combien d'espèce existe-t-il ?	Article 2	
3 oct 22	Pas de cours - Élection		Date limite pour le choix du livre
10 oct 22	Pas de cours - Actions de grâce		Date limite pour le choix de l'activité bénévole
17 oct 22	Cours 4 : Extinction	Article 3	
24 oct 22	Pas de cours - Semaine d'activité libre	Remise des questions à répondre sur le livre et l'activité bénévole	
7 nov 22	Cours 5 : Santé d'un écosystème	Article 4	
14 nov 22	Cours 6 : Prise de décision. Facteurs d'extinction i) la perte d'habitat.	Article 5	
21 nov 22	Cours 7 : ii) Espèces envahissantes iii) Pollution	Article 6	
28 nov 22	Cours 8 : iv) Surpopulation humaine, v) Surexploitation vi) Maladie	Article 7	
5 déc 22	Cours 9 : vii) Pollution génétique, iix) Changement climatique. Les services écosystémiques.	Article 8	Rendre résumé de lecture et réponse aux questions sur StudiUM à 9h AM.
19 déc 22			Rendre résumé et réponse aux questions de l'activité bénévole sur studiUM à 9h AM

► Évaluations

Activités	Critères	Dates	Pondérations
Séminaire	Lecture et présentation d'article en équipe et réponse à des questions concernant l'article	Durant le cours	20 %
Lecture d'un livre	Lecture et résumé d'un livre aux choix portant sur une thématique environnementale et répondre à des questions.	Le travail est à rendre au maximum le 5 décembre 2022 à 9h AM.	35 %
Prendre action	Choix d'une action bénévole à prendre d'ici la fin de la session en lien avec l'environnement. Remettre un résumé, une preuve et la réponse à des questions concernant l'activité.	L'activité doit se faire au cours de la session. Le travail est à rendre au maximum le : 19 décembre 2022 9h AM	35 %
Participation	Présence lors des cours et participation au discussion	Durant le cours	10 %

Détails sur les évaluations

Les présentations d'article se font en équipe. Chaque semaine, chaque membre d'une équipe présentera une partie de l'article à lire. Les semaines que vous ne présentez pas, vous devrez aussi lire l'article car une discussion s'en suivra, préparez des notes et des questions pour ceux et celles qui présenteront. **Les travaux se feront individuellement, plus de détails lors du premier cours.**

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	La justification d'une incapacité à réaliser un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas de raison justifiée, il y aura un examen différé. Notez que l'examen différé pourrait avoir un format différent.
Dépôts des travaux	Les examens maison sont à déposer sur StudiUM avant la date et l'heure indiquée dans ceux-ci et sur le calendrier. Les travaux en retard devront tout de même être déposés sur StudiUM et auront une pénalité de 1% par heure entamé de retard.
Matériel autorisé	Vous pouvez utiliser vos notes de cours, les présentations powerpoint, la littérature scientifique. Cependant, ces travaux demeurent individuels ou en équipe de deux (voir les consignes des travaux et examen pour plus de détails). Toute copie identique en tout ou en partie sera considérée comme un cas de plagiat et référée comme tel auprès de la faculté.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentage à lettre) dans le StudiUM du cours.

► Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	21 septembre 2022
Date limite d'abandon	11 novembre 2022
Fin du trimestre	23 décembre 2022

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

► Rappels

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement sonore du cours peut être permis après autorisation de l'enseignant. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

► **Ressources**

Ressources obligatoires	
Documents	Les notes de cours (présentation PowerPoint et PDF) et les articles à lire seront disponibles sur le studiUM du cours.

Ressources complémentaires	
Documents	<p>Amato, G., DeSalle, R., Ryder, O.A., Rosenbaum, H.C. 2009. Conservation genetics in the age of Genomics, Columbia University Press, 264 p.</p> <p>Frankham, R., Ballou, J.D. Briscoe, D.A. 2010. Introduction to conservation genetics. 2nd edition, 618 p.</p> <p>Gaston, K.J., J.I. Spicer. 2004. Biodiversity: an introduction. Blackwell Publishing, 191 p.</p> <p>Groom, M.J., G.K. Meffe, C.R. Carroll. 2006. Principles of Conservation Biology, 3rd édition, Sinauer, 779 p.</p> <p>Hambler, C. 2004. Conservation. Studies in Biology, Cambridge, 368 p.</p> <p>Hunter, M.L. 2002. Fundamentals of Conservation Biology, 2nd edition, Blackwell Science, 547 p.</p> <p><i>Primack, R.B. 2014. Essentials of Conservation Biology, 6th edition, Sinauer, 698 p.</i></p> <p><i>CITES. Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora – Accessible au: https://www.cites.org/eng/disc/text.php</i></p> <p><i>UICN. UICN Red List of Threatened Species. [Application web] – La liste rouge des espèces désignées menacées selon l'Union internationale pour la conservation de la nature. Accessible au : https://www.iucnredlist.org/</i></p>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>